



REGLEMENTATION

EVOLUTION 2017





EVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION 2017



- Homologation : Délai entre le 1^{er} et le 2^{ème} dan réduit à 1 an, pour favoriser la continuité dans le parcours des grades.

Homologation du 2^e dan possible à 17 ans révolus.

- Ordre de passage des épreuves laissé au choix du candidat, et ce pour tous les grades.

- Accès aux épreuves dès l'homologation du grade précédent.

- Epreuve du kata du 1^{er} au 4^e dan : complet dans le rôle de Tori, tout ou partie dans le rôle de Uke.

- Test shiai : temps de combat pour tous les grades : 2 minutes .



EVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION 2017



- Ouverture de la relation grade championnat aux compétitions de judo, selon le projet sportif de la Ligue proposé au National et validé par celui-ci.
- Conditions de réalisation : Outil informatique opérationnel (logiciel de tirage au sort et de suivi des grades)



MISE EN APPLICATION JANVIER 2017